

La justice

Fiche méthode : dissertation et explication de texte
(Philosophie Terminale · Notion : la justice)

La démarche pour tout sujet sur la justice

- 1. J'analyse les termes.** Je sépare les trois sens de « justice » (vertu, institution, idéal), je distingue droit positif et droit naturel, et je pèse chaque mot du sujet (« suffit-il », « peut-on », « a-t-elle besoin »).
- 2. Je formule le problème.** Deux réponses défendables s'opposent ; je les écris sous forme d'une question qui les met en tension.
- 3. Je construis trois moments.** Chaque partie naît d'une difficulté laissée par la précédente, avec des auteurs exactement attribués.
- 4. Je conclus.** Bilan, réponse explicite au problème, ouverture.

Le réflexe — sur tout sujet contenant le mot « juste », je demande selon quel critère : la loi, le mérite, le besoin, le consentement. Nommer le critère, c'est déjà avoir un plan.

Cas 1 · Problématiser un sujet sur la justice

Réflexe — je repère lequel des trois sens le sujet vise, puis j'oppose deux réponses défendables.

Exemple. « La justice a-t-elle besoin de la force ? »

Le sujet ne porte pas d'abord sur la police : il demande si une exigence normative peut se passer d'un pouvoir qui l'impose. D'un côté, une justice sans force reste un vœu ; de l'autre, si la justice se ramène à la force, le mot « injuste » n'a plus d'usage, alors que les dominés s'en servent contre les puissants.
Problème : la justice peut-elle se réaliser sans un pouvoir qui l'impose, sans devenir pour autant le simple nom de ce pouvoir ?

Attention — « justice » au sens d'institution judiciaire n'est qu'un des trois sens : je ne réduis pas le sujet aux tribunaux.

Cas 2 · Construire le plan

Réflexe — le mouvement le plus sûr : I. une première mesure du juste (loi, égalité ou proportion) ; II. ce que cette mesure laisse échapper (Marx, Thrasymaque, la loi injuste) ; III. un critère qui permet de juger la mesure elle-même.

Exemple. « Des inégalités peuvent-elles être justes ? »

- I. Oui : la justice distributive d'Aristote est une égalité proportionnelle : à mérite double, part double ; traiter également des cas inégaux est souvent injuste.
- II. Mais le critère du mérite n'est pas neutre : pour Marx, « ce droit égal est un droit inégal pour un travail inégal », puisque les individus ne sont ni également doués ni également chargés de famille.
- III. Rawls fixe un critère : les inégalités ne sont admissibles que si elles profitent aux plus défavorisés ; Nozick l'attaque sur le résultat, Hayek sur le sujet même de l'attribution.

Attention — le triangle Rawls / Nozick / Hayek ne suffit pas exposé : je montre ce que chacun objecte à l'autre.

Cas 3 · Mobiliser un auteur

Réflexe — thèse exactement attribuée, puis argument, puis exemple analysé, puis limite qui fait avancer le devoir.

Exemple. Utiliser Rousseau sur « La justice met-elle fin à la loi du plus fort ? »

Thèse : la force ne fait pas droit : « céder à la force est un acte de nécessité, non de volonté ».

Argument : la force est une puissance physique ; un droit qui périrait dès que la force change de camp ne serait pas un droit.

Exemple analysé : le code de l'indigénat, en vigueur dans l'Algérie coloniale de 1881 à 1944, était voté, publié, appliqué : légalité maximale, légitimité nulle.

Limite : une loi peut être formellement égale et reconduire pourtant l'inégalité réelle des conditions (Marx) : sortir de la force ne suffit pas à être juste.

Attention — Rousseau donne un argument logique, non moral : je ne le réduis pas à une indignation contre les puissants.

Cas 4 · Expliquer un texte sur la justice

Réflexe — je dégage la thèse du texte, la thèse qu'il combat, puis j'explique chaque concept dans l'ordre du texte.

Exemple. Beccaria : « Un des plus grands freins des délits n'est pas la cruauté des peines, mais leur infaillibilité. »

Thèse : ce qui prévient les crimes, c'est la certitude d'être puni, non la dureté du châtiment.

Thèse combattue : les supplices, qui prétendent dissuader par la cruauté.

Concept à expliquer : « infaillibilité » : la peine se justifie par ses effets, d'où l'exigence d'une peine nécessaire, proportionnée et certaine. C'est la position utilitariste, que Kant récuse : punir pour l'exemple, ce serait traiter un homme comme un moyen.

Attention — expliquer n'est pas paraphraser : chaque phrase reçoit son enjeu, pas un simple résumé.

Cas 5 · Éviter les contresens

Réflexe — avant d'écrire une thèse, je vérifie qu'elle ne tombe pas dans le contresens classique sur la notion.

Exemple. Quatre contresens fréquents.

Marx ne dit pas que le droit est un mensonge : un droit formellement égal, appliqué à des situations inégales, reconduit l'inégalité.

Le droit naturel n'est pas une évidence : Bentham et Marx ont contesté le statut des droits de l'homme ; il faut les fonder.

Le relativisme n'est pas une conclusion : que les hommes aient jugé diversement du juste (« vérité au delà des Pyrénées, erreur au delà ») n'établit pas qu'aucun jugement ne vaille mieux qu'un autre.

Punir n'est pas se venger : la peine suppose un tiers impartial, une loi antérieure, une mesure.

Les pièges

- Confondre la justice et l'institution judiciaire.
- Confondre égalité et justice : l'égalité est un rapport, non une ressemblance.
- Traiter la peine sans distinguer ses fins : rétribuer, dissuader, réinsérer ne sont pas automatiquement compatibles.
- Confondre la désobéissance civile, publique et non violente, avec la délinquance.